

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE N°2022-525
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET

Consultation pour la location, la maintenance et la mise en service des photocopieurs de l'Office de Tourisme et de la Maison France Services de Pierrefort

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 Juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Vu la consultation organisée auprès de deux prestataires TOSHIBA et COPY CLASS ;

Vu les propositions des entreprises :

TOSHIBA – 3 Place de la Porte du Buis – 15000 AURILLAC

Office du Tourisme : photocopieur E-STUDIO 2520AC NEUF

Maintenance copie noir et blanc : 0,0028 € H.T. / copie

Maintenance copie couleur : 0,028 € H.T. / copie

Maison France Services : photocopieur E-STUDIO 3525AC NEUF avec finisseur interne

Maintenance copie noir et blanc : 0,0028 € H.T. / copie

Maintenance copie couleur : 0,028 € H.T. / copie

Location trimestrielle pour les 2 photocopieurs : 405,00 € H.T.

COPY CLASS – 10 Rue Dieudonné Coste – 63800 COURNON D'AUVERGNE

Office de Tourisme : photocopieur KYOCERA 2554CI NEUF

Maintenance copie noir et blanc : 0,0030 € H.T. / copie

Maintenance copie couleur : 0,030 € H.T. / copie

Location trimestrielle : 126,00 € H.T.

Maison France Services : photocopieur KYOCERA 3554CI NEUF avec finisseur interne

Maintenance copie noir et blanc : 0,0030 € H.T. / copie

Maintenance copie couleur : 0,030 € H.T. / copie

Location trimestrielle : 171,00 € H.T.

Location trimestrielle pour les 2 photocopieurs : 297,00 € H.T.

Mise en configuration et mise en service des photocopieurs : 150,00 € H.T.

DÉCIDE

Article 1 : De retenir l'offre de l'entreprise Copy Class, 10 Rue Dieudonné Coste, 63 800 COURNON D'AUVERGNE, pour la location, la maintenance et la mise en service d'un photocopieur à l'Office de Tourisme de Pierrefort et un

photocopieur à la Maison France Services de Pierrefort à compter du 1^{er} octobre 2022. L'offre retenue est la suivante :

Office de Tourisme : photocopieur KYOCERA 2554CI NEUF

Maintenance copie noir et blanc : 0,0030 € H.T. / copie

Maintenance copie couleur : 0,030 € H.T. / copie

Location trimestrielle : 126,00 € H.T.

Maison France Services : photocopieur KYOCERA 3554CI NEUF avec finisseur interne

Maintenance copie noir et blanc : 0,0030 € H.T. / copie

Maintenance copie couleur : 0,030 € H.T. / copie

Location trimestrielle : 171,00 € H.T.

Location trimestrielle pour les 2 photocopieurs : 297,00 € H.T.

Mise en configuration et mise en service des photocopieurs : 150,00 € H.T.

Article 2 : De mettre un terme corrélativement aux contrats existants aux numéros 20055-01 et 20055-02 au 30 septembre 2022 ;

Article 3 : De dire que les crédits sont inscrits au budget général ;

Article 4 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de SAINT-FLOUR ;

Article 5 : Que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Saint-Flour, le 14 septembre 2022,

La Présidente

Céline CHARRIAUD

Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 1^{er} SEP. 2022

